



# AG CIBPL DU 30 janvier 2010

## CTR et environnement

# Environnement

- Objectifs:
  - Sensibiliser le plongeur pour une pratique éclairée et respectueuse de l'environnement
  - Répondre aux objectifs de l'Agenda 21 (CIO) pour les activités subaquatiques
  - Respecter lois constitutionnelles
    - "La charte de l'environnement"
- Moyens
  - Inclure systématiquement et explicitement un aspect environnemental dans le cursus de formation technique
    - Moniteurs et plongeurs

# Actions 2009

- Formation des MF2 : Ploufragan 2009
  - Différents aspects théoriques et pratiques (2h)
  - Evaluation par les élèves
    - Formation nécessaire tout au long des cursus
    - Développer d'avantage les aspects pratiques
      - Action, enseignement, supports....
- Participations au groupe de travail au sein de la CTN
  - Proposition d'une adaptation des cursus de formation par l'intégration d'une éducation au respect de l'environnement
  - *Groupe de travail:*
    - *Ch. Bergman, M Dupré, S. Kayal, P. Monestiez*

# Perspectives

- 2010
  - Intégrer un aspect environnemental au sein des cursus MF1
    - Stages finaux et initiaux
    - En concertation avec la commission de Biologie
      - Justification: disposer de forces vives suffisantes pour former les futurs N4 "Guide naturalistes"
      - Favoriser l'acquisition progressive de connaissances sur le milieu vivant et son fonctionnement
  - Diffuser à l'ensemble des moniteurs de la CTRBPL les outils permettant de mettre en place cet enseignement
  
- 2011 et après
  - Intégrer progressivement l'aspect environnemental l'enseignement au respect de l'environnement
  - Objectifs généraux
    - développement d'un comportement respectueux et d'une attitude responsable
    - optimisation de l'intérêt et du plaisir de la plongée : développer l'observation